

Le partage de la chaussée

CAPEYRON Les questions de circulation et de stationnement ont constitué le plat de résistance du conseil de quartier. La ville de Mérignac se défend de rester inactive



(Photo O. D.)
1 sur 2

Les débats se sont déroulés dans une salle quasiment pleine.

Impossible d'organiser une réunion publique sans parler de voirie, de circulation ou de stationnement. Jeudi soir, le conseil de quartier n'y a pas coupé.

Gérard Chausset, adjoint à l'environnement et aux déplacements, s'est attelé à détailler les aménagements en cours pour transformer Capeyron en quartier apaisé. « Mérignac est la première commune de la CUB à avoir lancé l'idée », affirme-t-il. Sur la base d'investissements modestes et d'une réflexion avec les habitants, il s'agit de définir des espaces à l'intérieur desquels la circulation est limitée à 30 km/h. « L'objectif n'est pas d'interdire la voiture mais de réduire sa prégnance au profit des transports collectifs, des cyclistes et des piétons », plaide l'élu, parlant de reconquête de l'espace public.

Ces modifications se déclinent de plusieurs manières : signalisation verticale (panneaux) et horizontale (bandes de résine), création de plateaux surélevés (croisement entre Magudas et Libération, secteur des rues Lionel-Terray et Pierre-de-Coubertin), réalisation de double sens cyclable (sur Le Brix-Mesmin et une portion de l'avenue de la Forêt), inversion de certaines priorités, stationnement en chicane...

Un quartier oublié

Un emplacement de parking réservé aux personnes à mobilité réduite a vu le jour place Jean-Jaurès, point névralgique de Capeyron. La résidence Les Pins n'a pas été oubliée : aménagement d'un carrefour à feux à l'angle de l'avenue Moussard, de places de

stationnement, de dépressions charretières (bateaux), d'espaces verts et de cheminements doux dans l'avenue de la Première-Armée-Française, etc.

Les questions fusent. Elles concernent la sortie coupe-gorge à hauteur des rues Cerdan et Lionel-Terray, la difficulté d'accès à la résidence du parc de Capeyron ou la demande de ralentisseurs rue Maubec. « Nous n'avons pas de solution miracle. Nos services viendront voir », assurent les élus. Un riverain de l'avenue du Château-d'eau se plaint d'habiter un « quartier oublié de tous », ciblant la portion comprise entre le centre des finances publiques et la rocade. « Il n'y a pas de quartier oublié à Mérignac », rétorque le premier adjoint Bernard Le Roux. Gérard Chausset lui emboîte le pas et fait remarquer que le tramway et la ligne 16 vont passer dans ce secteur. « Enfin, une réflexion sera engagée sur cette partie au terme des travaux du tram. »

La place du Vercors

À l'évocation de la vitesse excessive et des incivilités diverses (voitures garées sur des trottoirs et des pelouses), les représentants de la mairie écoutent et échangent en évitant les promesses inconsidérées. À la résidence Les Pins, des habitants s'inquiètent du devenir de la place du Vercors qui tend à se transformer en parc de stationnement. « La situation d'aujourd'hui est liée aux travaux du tramway », clament en chœur les élus. « L'annexe du centre social Le Puzzle est en cours de construction et il y a un projet d'aménagement de la place », souligne Gérard Chausset, ajoutant que les habitants vont échapper au terminus des bus. Le premier adjoint indique qu'un square sera réalisé au droit de l'annexe. S'agissant des difficultés de desserte des nouveaux commerces des Pins, là encore, la mairie promet d'étudier la situation et d'apporter des améliorations dans la mesure du possible.

L'avenue de Magudas à sécuriser

Lors des deux précédentes séances à Capeyron, l'ambiance avait été tendue. La majorité municipale, qui ne tenait pas à revivre pareille mésaventure jeudi soir, avait pris ses précautions. À la présence nourrie d'élus et de sympathisants de l'opposition, de membres de l'Arpram, l'Association des riverains et proches riverains de l'avenue de Magudas, elle a répondu par une mobilisation sagement dosée des militants de gauche.

Chacun a pu s'en apercevoir lors de la présentation de l'étude de sécurisation de l'avenue de Magudas. Avant d'envisager un réaménagement profond de cet axe reliant Caudéran à la rocade, la Ville et la CUB ont dévoilé trois propositions réalisables à court terme. Le tronçon visé s'étend de l'échangeur 9 à l'avenue de la Libération. Ces aménagements ponctuels se concentrent sur des carrefours stratégiques. Leur finalité ? Casser la vitesse de circulation.

Un terre-plein central faisant office de refuge pour les piétons sera ainsi créé au croisement de Moussard et de la rue des Cigales. Deux plateaux surélevés verront également le jour sur deux autres secteurs : carrefour Clemenceau et Mésanges d'une part et à l'angle des avenues de Magudas et La Forêt d'autre part. Deux esquisses montrant ce que pourrait devenir l'avenue de Magudas à long terme ont été projetées. On y découvre notamment une chaussée rétrécie (mais toujours à 2 x 1 voie), un

nouveau revêtement, des plantations d'arbres et des pistes cyclables protégées des voitures dans la partie longeant la résidence Les Pins, où l'espace est le plus grand. « Une vision idyllique », clame Jean-Jacques Raux, président de l'Arpram, doutant que cette configuration puisse loger dans l'emprise existante, « excepté sur PowerPoint ». Il ne croit pas plus à l'efficacité des surélévations aux abords des carrefours accidentogènes. En outre, le responsable associatif dénonce un manque d'engagement de la municipalité et de la CUB pour accélérer le traitement de l'avenue de Magudas. Gérard Chausset reprend à la volée chacune des critiques : « Il y a un problème de sécurité. On fait des propositions et on s'engage à les concrétiser d'ici à la fin de l'année », insiste-t-il, spécifiant qu'une réflexion suivra en 2014 pour définir le contrat de codéveloppement 2015-2017. Et l'élu de déplorer que l'Arpram se limite à un rôle « d'association récalcitrante aux projets de rénovation de la mairie ».